1989/2014 - IED FÊTE SES 25 ANS !

L'ÉQUIPE

PRÉSIDENT
DURAND Patrick

VICE-PRÉSIDENT
MOULINE Jean-Claude

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
GAUTHIER René

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
CALLEC Henri

TRÉSORIER
LEROUX Dominique

TRÉSORIER ADJOINT
MONNIER Michel

SECRÉTARIAT
RAHMOUNI Karima
NAIL Anita - HERBIN Séverine

Nos travaux sont consultables sur notre site
institut-energie-developpement.com
et sur le site de nos partenaires.

Institut ied
Energie ■ Développement

15, rue Kléber ■ 93512 MONTREUIL
Tél. 01 48 51 17 00 ■ Fax 01 48 59 81 15
ied.montreuil@wanadoo.fr

Création : www.unegraphiste.com - Photos de couverture : IED - ©EDF-Didier Marc - Legoupi Sylvie - Conty Bruno - Getty images/Art Jazz

Institut ied

Energie ■ Développement

DES RÉPONSES TECHNICO-ÉCONOMIQUES INNOVANTES ET ADAPTÉES AUX PROBLÈMES RENCONTRÉS SUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR DES ÉNERGIES

EXPERTS DEPUIS 1989

L'Institut Energie et Développement (I.E.D.) a été fondé en Juin 1989 sur la base des lois AUROUX de 1982, attribuant notamment la possibilité aux représentants du personnel de faire appel à des experts lors de l'examen de dossiers avec les directions. Son fonctionnement collégial à but non lucratif garantit la complète indépendance de ses études.

L'IED :

- réalise des expertises et études technico-économiques et socio-professionnelles seul ou en partenariat avec d'autres cabinets,
- intervient pour les CE et CCE des entreprises EDF.SA, ENEDIS, GRDF, RTE, issus des anciens groupes EDF et GDF mais aussi les autres groupes énergétiques (ENGIE, UNIPER, collectivités territoriales...).
- produit de l'information sur son site,

en s'appuyant sur des experts bénévoles en inactivité de service provenant pour l'essentiel des Industries Electrique et Gazière (I.E.G.), des Mines et du Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.).

A QUI S'ADRESSE L'IED ET POURQUOI?

Aux Comités d'Entreprises et d'Etablissements des opérateurs énergéticiens et, au-delà, aux Comités d'usagers et de consommateurs du secteur, aux Collectivités nationales et territoriales, aux Organisations syndicales nationales et internationales.

L'Institut Energie et Développement délivre :

- de la connaissance par l'édition de plaquettes et de documents notamment sur son site,
- des expertises technico-économiques et des audits,
- de l'aide et des conseils aux représentants du personnel (préparation des questions posées en ordre du jour (CE, CCE...),
- de l'échange-coopération,

pour le secteur de la production-transport-stockage–distribution-utilisation de produits énergétiques notamment sous forme électrique et gazière.

LES EXPERTS IED

D'anciens cadres du secteur, forts de leurs expériences, travaillent bénévolement sur des questions posées par contrat et expriment leur avis en toute indépendance des industriels, des pouvoirs publics et des représentants des salariés. Il ne leur est demandé aucun engagement philosophique, syndical ou politique.

Expert IED devant une usine.

Experts assistant à la table ronde IED lors du 25e anniversaire - Octobre 2014

©EDF-Cristofani Martina - Gouhier Nicolas

COMMENT TRAVAILLE IED ?

L'esprit des travaux du cabinet se situe dans la culture de service public où la promotion et le développement durable des ressources et moyens énergétiques se doivent d'être essentiellement tournés vers :

- une croissance économique répondant aux besoins énergétiques de la Nation accompagnant le progrès social,
- l'aménagement du territoire respectant l'environnement et ce qui en découle dans les régions,
- l'intégration de l'histoire des énergies et sa transmission afin de mieux répondre aux exigences de services publics de qualité.

Sur des questions énergétiques d'actualité, en accord avec ses commanditaires IED valorise ses expertises en intervenant dans les médias (Dossiers de presse, conférences, ...).

Janvier 2017 - Présentation publique aux élus et au personnel centrale de Fessenheim

Septembre 2016 - Présentation publique centrale thermique de Cordemais

Décembre 2015 - Conférence de presse privatisation des concessions hydrauliques

Institut iED
Energie ■ Développement